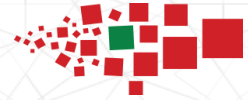




Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur



المركز الجهوي للاستثمار فاس مكناس
Centre Régional d'Investissement Fès Meknès

IMPACTS DU COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION FÈS-MEKNÈS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LA RELANCE



RAPPORT DE SYNTHÈSE
MAI 2020

PREAMBULE

Le Covid-19, qui a été signalé et détecté pour la première fois le 31 décembre 2019, à Wuhan, dans la province de Hubei en Chine, a mis l'humanité pour la première fois face à une crise à la fois sanitaire, économique et sociale.

En trois mois seulement, **l'épidémie a atteint 210 pays**, ce qui a amené l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à déclarer l'état de pandémie et à recommander aux États de prendre des mesures de lutte et de prévention nécessaires. Or, ces mesures plus au moins drastiques selon les pays, et qui comprennent notamment la **fermeture des frontières**, le **confinement de la population** et la **cessation de plusieurs activités** industrielles, commerciales ou encore touristiques, culturelles et sportives, ont porté un coup dur à l'économie mondiale. À ce titre, selon les estimations des experts, le taux de croissance économique mondiale chuterait à 2,3% par mois au cas où ce rythme de propagation persisterait. De même, les échanges commerciaux baisseraient à 13% (Vs 32%).

Les entreprises les plus touchées par ce **double choc d'offre et de demande** sont, en premier lieu, celles opérant dans le tourisme, secteur pour lequel l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), anticipe une baisse d'activité de 60% à 80% dans le monde sur l'ensemble de l'année, alors que les pertes estimées à fin mars s'élèvent à 80 milliards de dollars pour l'hôtellerie, la restauration, et les loisirs (musées, parcs d'attractions, manifestations sportives). Sans oublier les transports, en particulier l'aérien pour lequel l'Organisation Internationale du

Transport Aérien (IATA) indique que l'épidémie pourrait coûter au marché aérien entre 11% et 19% des revenus passagers pour 2020, c'est-à-dire l'équivalent de 113 milliards de dollars. Quasiment tous les segments de la distribution spécialisée (comme l'habillement ou encore l'électronique) sont aussi touchés, malgré le soutien de l'e-commerce. La plupart des filières manufacturières sont elles aussi directement affectées par les mesures de confinement. Le secteur des bâtiments et travaux divers et tout son écosystème est frappé aussi de plein fouet.

A ce choc d'offre, s'ajoute un choc de demande aussi brutal. **De nombreuses dépenses de consommation de biens et services ont été annulées ou reportées** en raison des mesures prises, et de la fermeture obligatoire des commerces non essentiels. Outre cet effet immédiat, l'impact du confinement sur la confiance des ménages est un facteur aggravant. L'incertitude extrême de l'environnement générée par cette épidémie s'est répercutée sur le comportement des acteurs économiques : les ménages et les entreprises, seront enclins à **reporter ou annuler leurs décisions d'investissement**, et pour les deuxièmes à **geler les embauches** ou même à **licencier du personnel**. Le niveau historiquement élevé des demandes d'allocation chômage aux Etats-Unis publié le 2 avril 2020 sur le site du journal « le Parisien », indique que ce processus s'est enclenché très rapidement pour atteindre 10 Millions d'américains en deux semaines, soit un record depuis 1967.

Cette situation inhabituelle devrait **dégrader la trésorerie et les marges des entreprises**, et nous pourrions assister à une augmentation forte des nombres de défaillances des entreprises. La Compagnie Française d'Assurance du Commerce Extérieur (COFACE) estime dans une publication en date du 06/04/2020 intitulée « COVID-19 : vers une montée soudaine et mondiale des défaillances d'entreprises », que cette hausse pourrait atteindre les 25% à l'échelle mondiale.

La situation au Maroc ne diffère guère de ce qui se passe dans le monde. Après la détection des premiers cas atteints du Covid-19, les autorités marocaines ont décrété l'état d'urgence sanitaire et pris toutes les mesures nécessaires pour limiter la propagation du virus : fermeture des liaisons aériennes, maritimes et terrestres, limitation et restriction des déplacements de la population, arrêt des activités non essentielles. L'économie marocaine qui est ouverte et très connectée aux autres économies, a rapidement subi les premiers effets sur ses équilibres macro-économiques, en témoigne la révision à une baisse historique du taux de croissance prévu dans la loi de finance 2020 par toutes les institutions nationales et internationales.

Les études réalisées par les instances économiques et financières nationales (HCP, CGEM, CDG Capital, etc.) ont conclu que cette situation induirait à une perte économique importante difficilement quantifiable à l'heure actuelle, notre économie étant basée sur les secteurs primaire et tertiaire, sans omettre le textile, l'industrie automobile et les nouvelles technologies.

Face à ces circonstances particulières, et suite aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, un **fonds spécial pour la gestion de la pandémie COVID-19**, doté à son lancement d'un montant de **10 milliards de DH**, a été créé. Les autorités publiques ont aussi procédé à la création d'un **Comité de Veille Economique (CVE)** avec comme objectifs la gestion de ce fonds, et l'élaboration de propositions efficaces pour soutenir les ménages et les TPME, principalement impactés par cette crise.

Néanmoins, cette situation de crise, dont les scénarii les plus optimistes prévoient la fin au dernier trimestre 2020, doit être dépassée et la relance préparée, afin de construire un nouveau modèle de développement. Les crises cycliques que nous vivons aujourd'hui marquent la fin d'une époque, d'un mode de vie, de méthodes de travail, d'une organisation sociale. Á cet effet, nous devons repenser notre avenir, dans un cadre global, qui réaffirme nos valeurs et réorganise notre société, avec comme finalité l'Homme et son épanouissement.

Le Maroc avec son choix pertinent de privilégier la santé de la population, met en place les premières pierres de l'édifice de son modèle post-Covid19, même si ce choix humaniste devra imposer des sacrifices socio-économiques.

1. Impact de la crise Covid-19 sur l'économie nationale

Après une année 2019 timide en termes de croissance du PIB, principalement en raison d'un environnement géopolitique versatile et d'une faible récolte céréalière, Bank Al Maghrib (BAM) prévoit une croissance de 3,8% en 2020, portée par une forte demande intérieure grâce à une inflation maintenue, la revalorisation des salaires et l'augmentation des allocations familiales décidées dans le cadre du dialogue social.

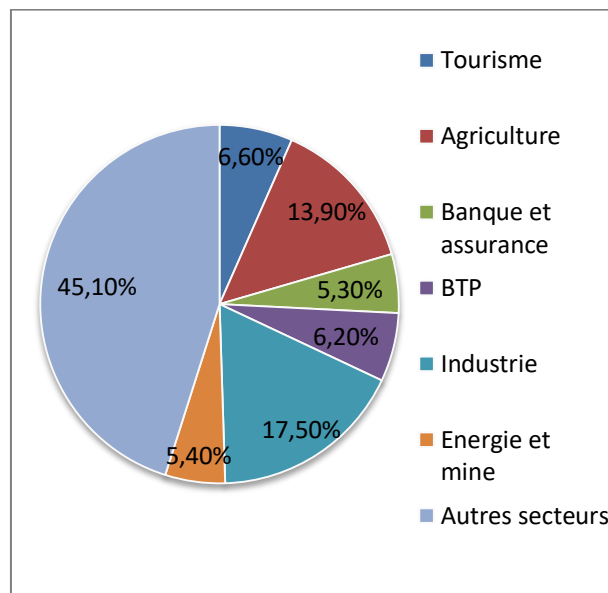
Taux de croissance nationale (%)	Réalizations		Prévisions ¹	
	2017	2018	2019	2020
	4,2	3,0	2,7	3,8

Prévisions d'évolution du taux de croissance nationale (BAM)

Le PIB national a enregistré en 2018 1.106,8 milliards de DH², soit une augmentation de 4,1% par rapport à 2017 selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP).

Sur le plan sectoriel, la structure du PIB au prix courant (moyenne entre 2008 et 2017) se caractérise par une dominance du secteur de l'industrie, suivi de l'agriculture et du BTP, ce qui se traduit par le classement du **secteur secondaire à la première position en termes**

de valeur ajoutée (52%), suivi du secteur tertiaire à hauteur de 29%, et enfin du secteur primaire à hauteur de 13,9%. Le graphique suivant illustre cette répartition³ :



Structure de la valeur ajoutée par secteur d'activité (Ministère de l'économie et des finances)

Le choix du Maroc de miser sur des stratégies sectorielles pour la relance économique a permis à l'économie nationale de moderniser son système de production et de renforcer sa résilience notamment aux chocs extérieurs.

1.1. Impact sur les agrégats macro-économiques

Les premières études et enquêtes réalisées par les organismes nationaux et internationaux spécialisés prévoient une baisse des principaux indicateurs macro-économiques.

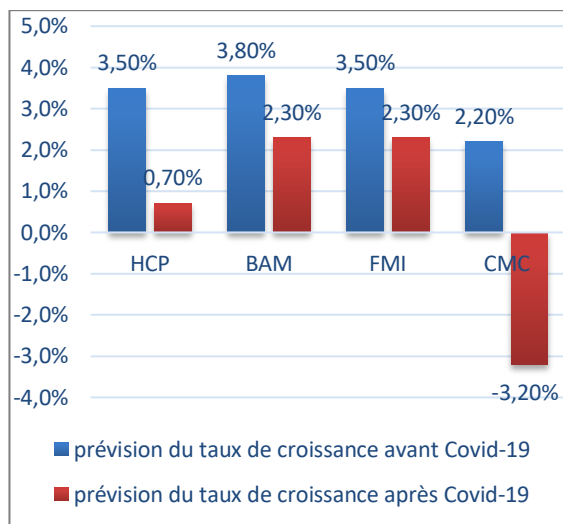
¹ 3^{ème} conseil de politique monétaire de BAM en septembre 2019

² Comptes nationaux du HCP de 2018

³ Tableau de bord sectoriel de l'économie marocaine publié en 2019

+ Taux de croissance

Le graphique ci-dessous illustre les révisions du taux de croissance par les institutions spécialisées, en tenant compte de l'impact du Covid-19 :



Prévisions de taux de croissance
(HCP, BAM, FMI, CMC)

+ Inflation

Taux d'inflation (%)	Réalizations		Prévisions ⁴		
	2017	2018	2019	2020	2021
	0,7	1,9	0,2	0,7	1,2

Prévisions d'évolution du taux d'inflation post Covid-19
(BAM)

Selon BAM, le taux d'inflation devrait connaître une augmentation en 2020 (0,7%) avant de poursuivre sur la même tendance en 2021 (1,2%).

⁴ Rapport de BAM sur la politique monétaire présenté le 17 mars 2020

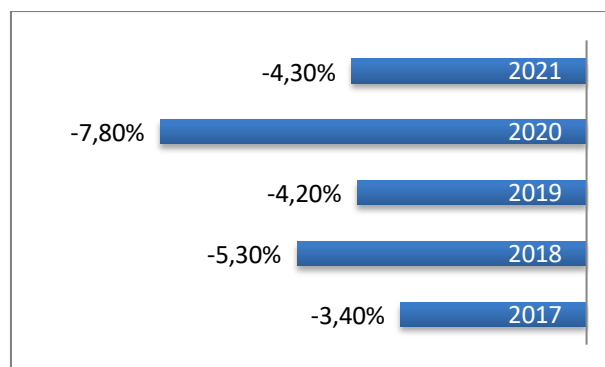
⁵ Note annuelle macroéconomique intitulée « Economie nationale et marché des taux face aux enjeux Covid19 et la sécheresse »

+ Contribution de l'investissement dans la demande globale

Le climat défavorable et la perte de confiance expliquent, selon le rapport de CDG Capital⁵, le **recul attendu de la contribution de l'investissement dans la demande globale** qui va passer de 0,2% en 2019 à **-1,2% en 2020**, en dépit du lancement du programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises (PIAFE) au profit des TPME.

+ Déficit commercial

Une nouvelle dégradation du déficit commercial est prévue, notamment en raison de la **baisse des exportations de 61,5% durant les 4 premiers mois de l'année⁶**, le recul des transferts des MRE et la baisse des recettes touristiques et des Investissements Directs Etrangers (IDE). Selon les prévisions du FMI, la balance des transactions courantes par rapport au PIB sera structurée comme suit⁷ :



Prévisions d'évolution du déficit commercial en % du PIB
(FMI)

⁶ Déclaration du Ministre des finances le 19 mai 2020

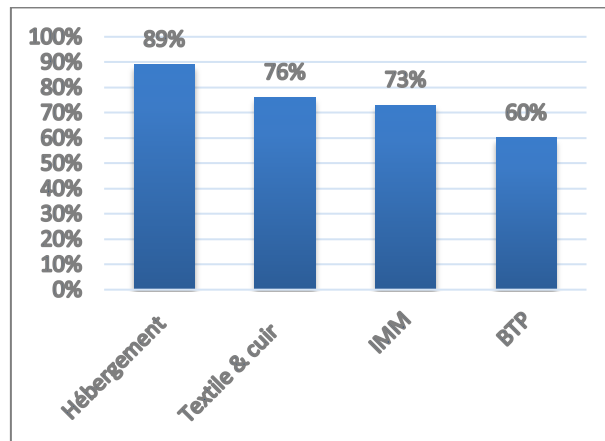
⁷ FMI - World Economic Outlook Database

1.2. L'activité économique est fortement ralentie

Afin d'estimer l'impact immédiat de la pandémie sur l'économie nationale, une enquête qualitative a été réalisée par le HCP⁸ sur un échantillon de 4.000 entreprises. Selon les premiers résultats, et par extrapolation, voici les principaux résultats à retenir :

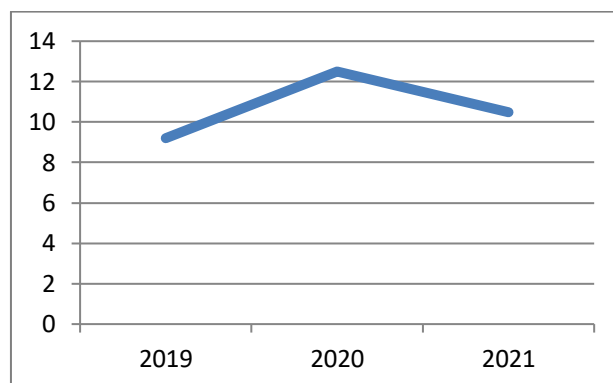
- **142.000 entreprises**, soit 57% de l'ensemble des entreprises, **ont déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités** (6.300 arrêts définitifs) ;
- Sur les 43% des entreprises toujours en activité, 50% ont réduit leur production (dont 81% de plus de la moitié) ;
- **Le BTP est le secteur qui a le plus réduit sa production (62%)** ;
- 27% des entreprises ont dû réduire temporairement ou définitivement leurs effectifs ;
- **726.000 postes auraient été réduits**, l'équivalent de **20% de la main d'œuvre des entreprises organisées**.

A la lumière de cette enquête, il apparaît que les secteurs les plus impactés par la crise en termes d'arrêt d'activités se répartissent comme suit :



Répartition des secteurs les plus touchés par la crise (HCP)

La réduction des effectifs et les pertes d'emploi pourraient conduire à une crise sans précédent et aboutir à une hausse du taux chômage au niveau national. Le FMI prévoit en effet une **hausse du taux de chômage en 2020 (12,5%)**, avant de connaître une légère baisse en 2021 :



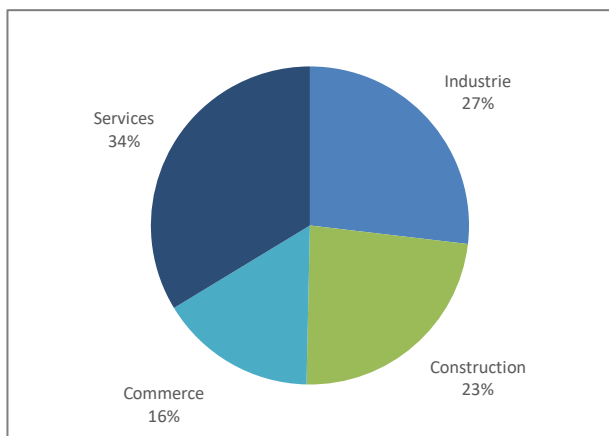
Prévisions d'évolution du taux de chômage (FMI)

⁸ Enquête réalisée entre le 1^{er} et le 3 avril 2020, sur un échantillon de 4.000 entreprises organisées opérant dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de

l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers

La TPE est la structure d'entreprise la plus impactée

Les Très Petites Entreprises (TPE), qui emploient moins de 10 salariés et réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à 3 millions de DH, constituent une frange importante du tissu économique marocain (90%), ce qui représente un potentiel de 2.000.000 de TPE.



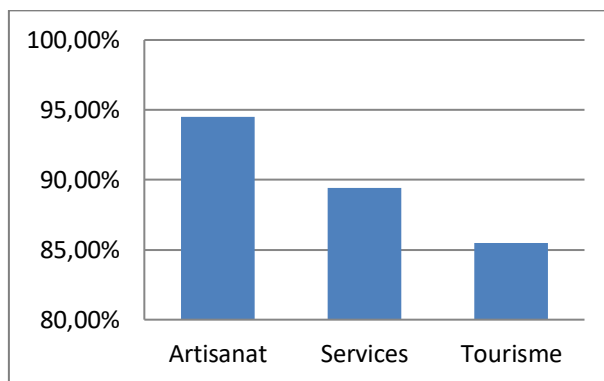
Répartition des TPE par secteur d'activité (HCP)

Ces entreprises, bien que présentes en nombres, rencontrent de nombreuses difficultés : accès au financement, à la commande publique, aux offres d'accompagnement, bonne gouvernance, risque de défaillance, etc.

Selon une enquête de la confédération des TPE-PME⁹, les TPE ont enregistré un taux d'arrêt de 90% depuis le début de la crise Covid-19. On retrouve sur le podium les TPE opérant dans le secteur de l'artisanat

⁹ Enquête réalisée entre le 18 mars et le 6 avril 2020 auprès d'un échantillon de plus 1.080 entreprises de différentes tailles

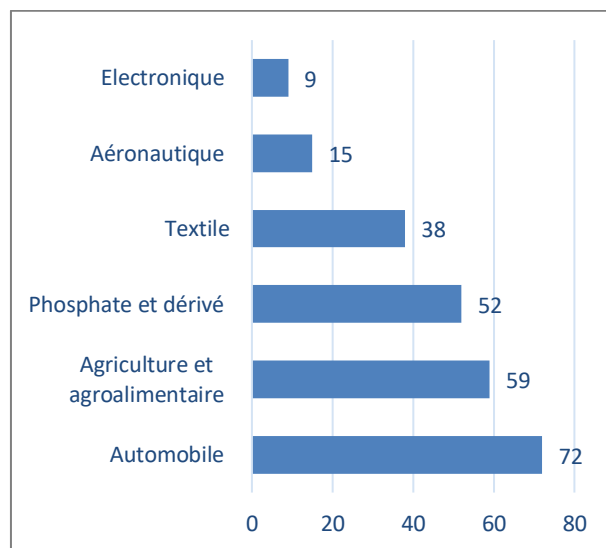
(94,5%), suivi des services (89,4%) et du tourisme (85,5%).



Répartition sectorielle des TPE les plus impactées (Confédération TPE-PME)

1.3. Les chiffres de l'export fléchissent en dépit d'un potentiel important

L'export a réalisé au titre de l'année 2018 un chiffre d'affaires de 275 milliards de DH, se décomposant comme suit¹⁰ :

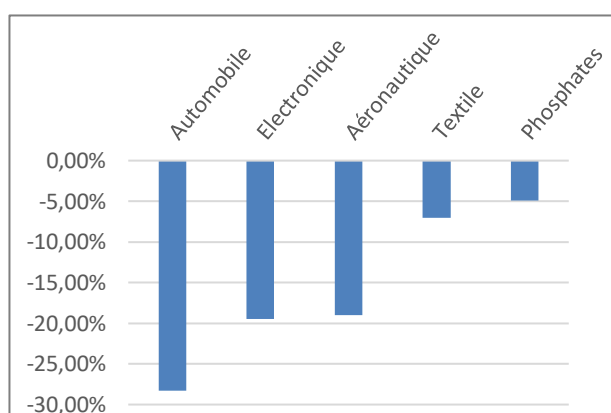


Structure des exportations par secteur (Top 6, en MMDH, Office des Changes)

¹⁰ Rapport annuel de l'Office des Changes sur le commerce extérieur du Maroc pour l'année 2018

Le secteur automobile consolide son rang de premier secteur exportateur pour la cinquième année de suite. Les ventes du secteur automobile et du phosphate continuent de soutenir la hausse des exportations marocaines.

Suite à la crise Covid-19, **les exportations ont enregistré une baisse de 10,6%** à fin mars 2020, soit 68.217 MDH contre 76.329 MDH en 2019¹¹.



Evolution sectorielle des exportations post Covid-19
(Office des changes)

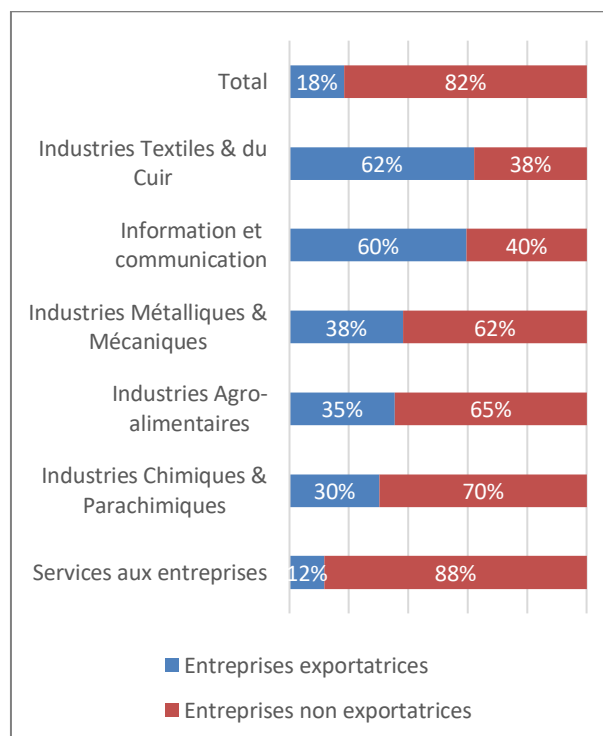
HCP dans son enquête, estime l'impact immédiat du Covid-19 sur les entreprises exportatrices comme suit :

- Un arrêt définitif pour 10% ;
- Un arrêt temporaire pour 55% ;
- Une continuité d'activité pour 35%.

Cela pourrait générer une perte d'emplois d'environ 18% de l'ensemble des emplois réduits tous secteurs d'activités économiques confondus, et qui sont estimés à 726.000 postes.

¹¹ Note des indicateurs des échanges extérieurs à fin mars 2020 publiée par l'Office des Changes

Le graphique ci-dessous illustre la proportion des emplois réduits au niveau des entreprises exportatrices :



Proportion des emplois réduits au niveau des entreprises exportatrices (HCP)

Une étude réalisée en 2019 par Policy Center for the new South a démontré l'impact du commerce international sur le marché de l'emploi, notamment dans l'industrie. En effet, **pour chaque milliard de DH, il se crée 13.800 emplois dans le secteur du textile et du cuir.** Au niveau de l'agroalimentaire et de l'automobile, la hausse des exportations de 1 milliard de DH pourrait générer respectivement 12.000 et 5.000 emplois. L'export est un vivier de création d'emplois et joue un rôle primordial dans le commerce mondial.

2. Impact de la crise Covid-19 sur l'économie régionale

Les résultats des études précédemment présentées concernant les retombées de la pandémie Covid-19 sur l'économie nationale, notamment en termes d'arrêt d'activité des entreprises et des pertes d'emploi engendrées, ont un écho similaire dans la région Fès-Meknès. La situation de l'économie régionale pourrait ainsi, selon une loi normale, suivre la situation à l'échelle nationale, notamment pour les secteurs fortement touchés qui constituent les piliers de l'économie de la région.

2.1. Situation économique de la région

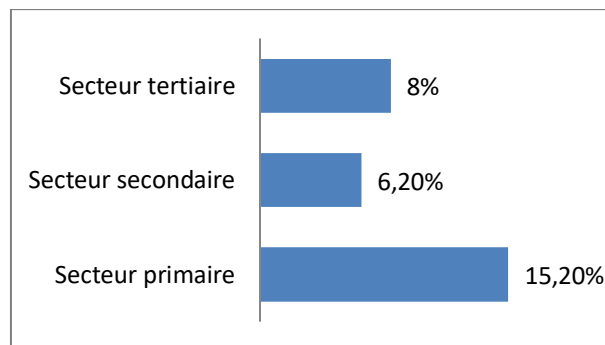
Selon les rapports de comptes régionaux du HCP pour l'année 2017, Le PIB de la région en 2017 au prix courant est d'une valeur de 92.180 millions de DH, c'est-à-dire que l'économie de la région contribue à l'équivalent de 8,7% à la création du PIB en valeur nationale et se positionne à la 4^{ème} place, derrière les régions de Casa-Settat (31,9%), Rabat-Salé-Kénitra (16,2%) et Tanger-Tétouan-Al-Hoceima (10,5%).

Structure du PIB régional et contribution à la valeur ajoutée nationale

La structure du PIB par activité est dominée par le secteur tertiaire à hauteur de 45,9%,

suivi du secteur primaire (21,7%), dépassant largement la moyenne nationale qui est de l'ordre de 12,4%, et du secteur secondaire à hauteur de 18,8%.

La contribution des trois secteurs de la région à la valeur ajoutée nationale se présente comme suit :



Contribution des secteurs d'activités régionaux dans la valeur ajoutée nationale (HCP)

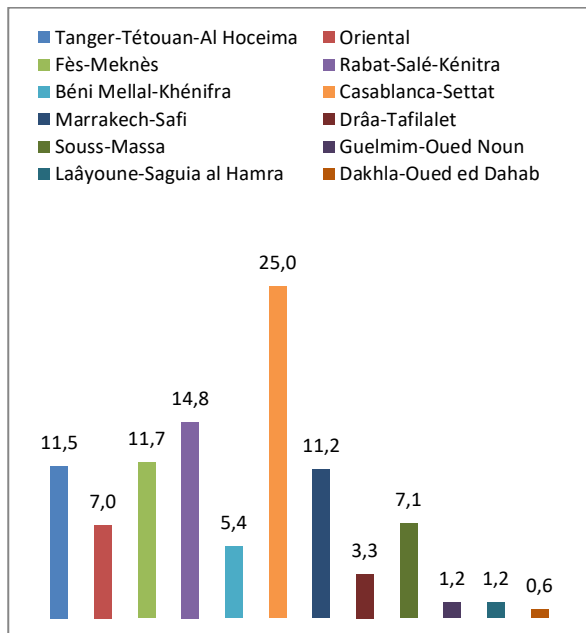
La région Fès-Meknès se positionne dans sa contribution à la valeur ajoutée nationale :

- 2^{ème} dans le secteur primaire ;
- 6^{ème} dans le secteur secondaire ;
- 5^{ème} dans le secteur tertiaire.

Consommation effective des ménages

La consommation effective des ménages, qui inclut tous les biens et services acquis par les ménages résidents pour la satisfaction de leurs besoins, ainsi que les dépenses de consommation individuelle des administrations publiques et institutions à but lucratif au service des ménages, positionne la région à la 3^{ème} place au niveau national à hauteur de 11,7%, soit

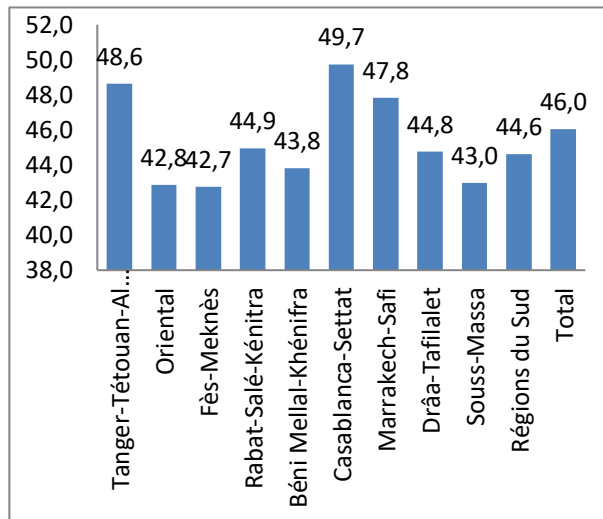
l'équivalent de 71.479 millions DH, derrière la région de Casa-Settat et Rabat-Salé-Kénitra, avec des taux respectivement de 25% et 14,8%.



Contribution des régions aux DCFM (en %, HCP)

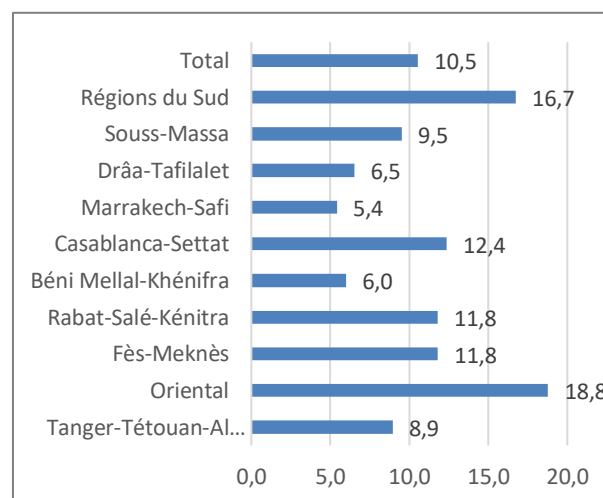
✚ Situation de l'emploi dans la région

Une note du HCP publiée le 06 mai 2020, sur la situation du marché de travail au premier trimestre 2020, indique que la région Fès-Meknès abrite **11,4% des actifs âgés de 15 ans et plus, soit la 4^{ème} position à l'échelle nationale**, la première place étant occupée par la région Casa-Settat qui compte 22,7% des actifs. En revanche, la région enregistre l'un des taux d'activité¹² les plus bas, à savoir 42,7%.



Taux d'activité par région (en %, HCP)

Concernant l'emploi, la région affiche un **taux de chômage de 11,8 %**, à la **4^{ème} place au niveau national**, alors que la première place est occupée par la région de l'Oriental qui est de 18% :



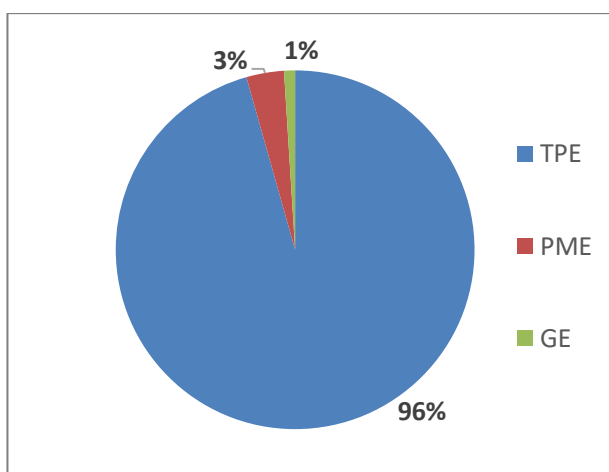
Taux de chômage par région (en %, HCP)

¹² Rapport entre l'ensemble de la population active et la population en âge de travailler

2.2. Situation entrepreneuriale de la région

Le tissu entrepreneurial de la région Fès-Meknès ne diffère pas du tissu national, ce dernier étant constitué d'environ 90% de TPE (moins de 10 salariés), suivi des PME et des GE. Ce constat se vérifie au niveau régional par les statistiques d'immatriculation des entreprises, publiées régulièrement par les services du CRI-FM, ainsi que par les résultats de l'étude lancée en novembre 2018 par le CRI-FM, sur la situation des entreprises créées par ses quatre guichets (Fès, Meknès, Taza et Boulemane) entre 2012 et 2016. Sur la base d'un **échantillon représentatif de 1275 entreprises** (sur les 18 199 entreprises créées) et avec un **niveau de confiance de 95%**, la situation entrepreneuriale se présente comme suit :

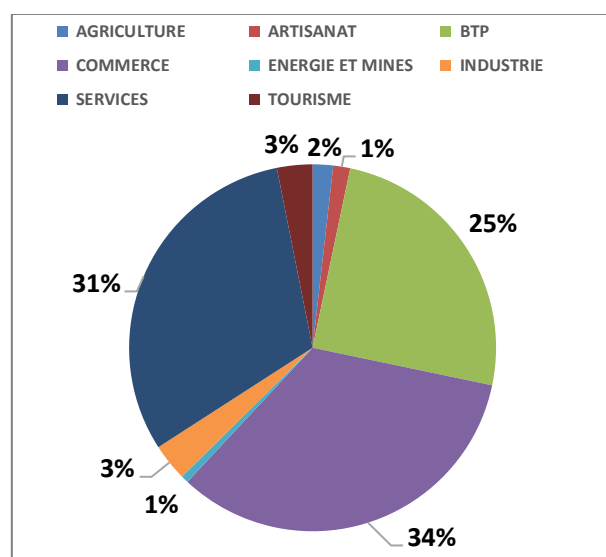
+ Répartition des entreprises par catégorie



Répartition des entreprises de la région par catégorie (CRI-FM)

96% des entreprises de la région sont des TPE employant moins de 10 actifs, alors que les PME viennent de loin en seconde position avec 3% et les GE ne représentent que 1% du nombre total des entreprises de la région.

+ Répartition des entreprises par secteur d'activité



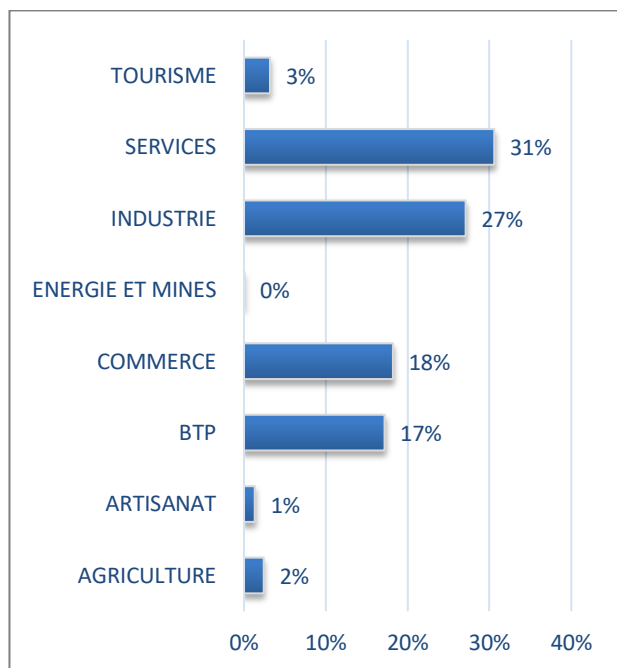
Répartition des entreprises par secteur d'activité (CRI-FM)

Le podium des secteurs d'activités dominants au niveau de la région est composé du **commerce (34%)**, suivi des **services (31%)** et du **BTP (25%)**.

+ Structure de l'emploi permanent par secteur d'activité

Le nombre d'actifs permanents employés par les 18199 entreprises créées au niveau du CRI Fès-Meknès durant la période 2012-2016 s'élève à plus de 61.000 personnes, soit en moyenne plus de 3 postes permanents par entreprise. La structure de l'effectif des

emplois permanents selon les secteurs d'activités corrobore le poids du **secteur tertiaire qui emploie plus de la moitié (51%) des actifs de la région**. Le secteur secondaire, englobant les secteurs industrie et BTP, pèse quant à lui 44% dans l'effectif total des emplois permanents au niveau de la région.



Structure de l'emploi permanent par secteur d'activité (CRI-FM)

Dynamique entrepreneuriale régionale

La création d'entreprises par les quatre guichets du CRI-FM, entre 2017 et 2019, a connu une augmentation remarquable d'une année à l'autre, avec en 2017 la création de 3.750 entreprises, en 2018 la création de 4.508 et en 2019, la création de 4.604 entreprises, soit une **augmentation de 23% en deux ans**. Ces données témoignent d'une dynamique entrepreneuriale et de l'effort

déployé par l'ensemble des acteurs régionaux pour faciliter la création d'entreprises à travers le guichet unique.

2.3. Impact du Covid-19 sur les principaux secteurs employeurs de la région

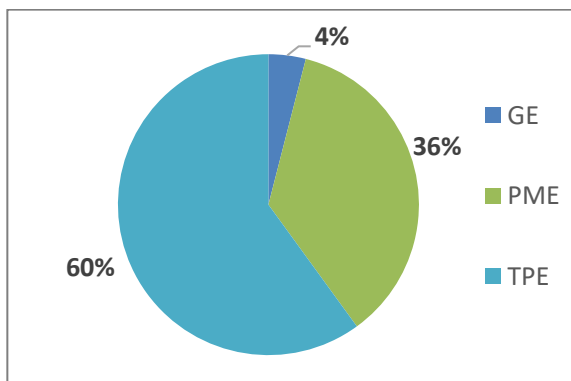
Afin de mesurer l'impact de la crise au niveau régional, le CRI Fès-Meknès a mené, du 30 avril au 07 mai 2020, une série d'entretiens auprès de partenaires institutionnels (services déconcentrés, délégations, chambres, associations de professionnels : AMITH, FNBTP, APEBI). Une enquête a également été réalisée sur un échantillon représentatif de 120 entreprises du tissu économique (notamment TPME) opérant dans les secteurs clés de la région (tourisme, artisanat, commerce et services, BTP et industrie).

Résultats et conclusions de l'enquête

Les résultats de l'enquête réalisée confirment certains constats à l'échelle nationale concernant les secteurs les plus impactés, et la forte menace de perte d'emploi :

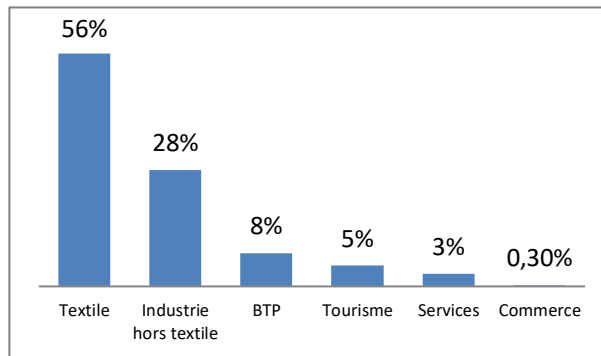
- **81% des sociétés ont déclaré avoir arrêté leurs activités** définitivement ou temporairement (22 entreprises en arrêt temporaire) ;
- **7014 postes d'emplois sont menacés ;**

- Sur les 19% des entreprises toujours en activité, 70% déclarent avoir réduit leurs effectifs d'au moins 50% ;
- 30% des entreprises contactées ont déjà repris leurs activités, dont 80% d'entre elles appartiennent au secteur de l'industrie et du textile ;
- Sur les 98 entreprises qui ont arrêté leur activité d'une manière définitive ou temporaire, la TPE représente 60%, la PME 36% et la GE 4% :



Répartition des entreprises en arrêt par catégorie (CRI-FM)

- Les trois secteurs les plus impactés sont :
 1. **Le tourisme** avec 100% de fermetures définitives ;
 2. **L'industrie (hors textile)** avec 75% de fermetures définitives et 15% temporaires ;
 3. **L'industrie textile** avec 65% de fermetures définitives et 30% temporaires.
- La répartition des emplois menacés par secteur se présente comme suit :



Répartition sectorielle des emplois menacés (CRI-FM)

Pour les entreprises ayant été autorisées à exercer pendant la période de confinement, les principales raisons de leur arrêt sont liées à :

- Rupture de la chaîne d'approvisionnement ;
- Incapacité des employés à se déplacer, surtout pour ceux habitant loin de leur lieu de travail ;
- Absence de commandes.

Certaines entreprises interrogées ont souligné deux problèmes majeurs auxquels elles ont dû faire face :

- Refus des employés de regagner leurs postes ;
- Recouvrement des créances (notamment douteuses avec nombre élevé de chèques impayés).

Impact sur les services et le commerce

Suite à la publication du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et

numérique, de la liste des commerces et des services autorisés à poursuivre leurs activités malgré l'état d'urgence sanitaire, les branches du secteur tertiaire ont vu baisser au fil des jours leur chiffre d'affaires. Néanmoins le coût social et économique de la pandémie sur ces activités devrait augmenter, notamment à cause de :

- La fragilité de ces structures qui sont en majorité des TPE à caractère familial ;
- Une relation imbriquée avec d'autres secteurs (tourisme, BTP, etc.), ce qui peut créer des défaillances par effet domino.

Selon les résultats de l'enquête réalisée, les secteurs des services et du commerce ont enregistré respectivement des arrêts définitifs de 50% et 10%, soit les plus faibles taux de pertes d'emplois potentielles. Ces résultats préliminaires doivent néanmoins faire l'objet d'une étude approfondie et ne permettent pas de mesurer l'ampleur des pertes d'emplois attendues pour le secteur tertiaire, grand pourvoyeur d'emplois au niveau de la région, que cela soit dans le circuit formel ou informel. Néanmoins, la reprise des activités de ce secteur peut être rapide parce qu'il se base principalement sur la demande des ménages et des entreprises. La récente enquête¹³ du HCP sur la conjoncture des ménages démontre néanmoins un sentiment de pessimisme qui

règne par rapport à leur avenir financier et économique et à leurs capacités à épargner, ce qui va se répercuter sur la demande intérieure et par conséquent la relance des services et du commerce.

L'offshoring est une autre activité de service dont l'impact du Covid-19 peut être conséquent sur l'économie régionale et nationale, de par sa forte valeur ajoutée et sa forte contribution dans la résorption du chômage chez les jeunes diplômés. La région s'est dotée depuis 2012 d'une plateforme offshoring étalée sur une superficie de 20 hectares, qui abrite actuellement de grandes sociétés spécialisées dans les métiers administratifs du BPO et informatiques de l'ITO, notamment la filiale marocaine du leader mondial des solutions technologiques ALTEN et la multinationale canadienne spécialisée dans le développement des systèmes d'information CGI. Les spécialistes estiment que ce secteur, qui crée plus de **9000 postes d'emplois dans la région**¹⁴, est relativement résilient face à la crise, vu que la reconversion vers les solutions digitales est plus naturelle, et ses performances n'ont pas enregistré de baisse d'activité inquiétante.

¹³ Note d'information de l'enquête permanente de conjoncture auprès des ménages réalisée par le HCP pour le premier trimestre 2020.

¹⁴ Délégation régionale du commerce et d'industrie 2018

Impact sur l'industrie

La volonté de faire du secteur industriel un levier de développement important au niveau de la région s'est matérialisée par le lancement de la zone d'accélération industrielle, qui s'inscrit dans l'ordre de la nouvelle génération des zones industrielles, et devrait abriter une partie de l'écosystème aéronautique et automobile. La région compte la présence d'unités industrielles de renommée mondiale à l'instar du géant français de l'équipement ferroviaire Alstom et sa filiale Cabliance spécialisée dans la production de faisceaux et armoires électriques, ou encore de géants mondiaux de l'assemblage des câblages électriques automobiles (Yazaki, Delphi, Yura Corporation) et l'équipementier des usines de Renault et PSA au Maroc, Floquet Monopole. **La région regroupe 997 établissements industriels¹⁵ créant plus de 47.000 emplois, 14 espaces industriels, tandis que 6 zones logistiques** sont en cours de mise en place.

L'un des secteurs industriels les plus impactés par la propagation du Covid19 est le secteur du textile. Ce dernier, qui était auparavant la locomotive industrielle de la région avec l'existence de Cotef, fleuron de l'industrie régionale et nationale, a vu son

activité baisser en raison de son incapacité à moderniser ses outils de production pour faire face à la concurrence chinoise et turque, mais également en raison de l'expansion du secteur informel. Depuis l'état d'urgence sanitaire décrété le 20 mars dernier, sur 86 sociétés¹⁶ opérant dans la région, **90% ont connu un arrêt définitif de leur production**, alors que les 10% restantes ont maintenu leurs activités pour honorer leurs engagements vis-à-vis des donneurs d'ordres étrangers, mais avec des capacités de production réduites. La crise que traverse ce secteur, considéré comme le premier employeur industriel national avec 185.000 emplois, et le deuxième exportateur industriel après l'automobile avec un chiffre d'affaires à l'export en 2018 de 38 milliards de DH, risque de mettre au chômage une bonne partie sa **main d'œuvre régionale estimée à 22.000 actifs**.

Ces décisions d'arrêt ne nous permettent pas de nous prononcer sur des défaillances éventuelles d'entreprises, un constat qui ne pourra se faire qu'après la reprise des activités prévue au cours du mois de mai. Les industriels qui ont mis leurs employés au chômage technique indemnisé, risquent de se confronter à un effet indésirable de la décision de l'Etat d'indemniser les adhérents au régime social, dont une partie pourrait

¹⁵ Délégation régionale du commerce et d'industrie 2018

¹⁶ Statistiques de l'AMITH

refuser de rejoindre les ateliers. Les professionnels du secteur sont néanmoins optimistes suite aux changements attendus dans les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et misent sur la relance par une réorientation des commandes européennes vers le marché marocain.

Afin de contribuer à l'effort national de lutte contre la pandémie du Covid-19, **20% des entreprises de la région opérant dans le secteur du textile s'est convertie à la production de bavettes**, avec un volume estimé à 150.000 unités par jour.

Impact sur le BTP

Le BTP est le troisième secteur créateur d'emplois au Maroc, avec plus d'1.000.000 d'emplois, tandis qu'au niveau de la région Fès-Meknès, il est considéré comme le **4^{ème} employeur avec 3 824 postes d'emplois directs**¹⁷. La particularité de ce secteur réside dans la pluralité de ses acteurs, où se retrouvent des mastodontes, comme les cimentiers ou les sidérurgistes et les très petits entrepreneurs et artisans qui offrent des services à faible valeur ajoutée (peintres, électriciens, etc.).

La région abrite un géant cimentier, qui est le fruit d'une fusion de Lafarge Ciment et Holcim Maroc, devenus depuis 2016 LafargeHolcim Maroc, considéré comme la

1^{ère} capitalisation boursière industrielle de la Bourse de Casablanca et le 2^{ème} Groupe cimentier coté en Afrique.

Les mesures de confinement prises par les autorités nationales ont entraîné l'arrêt de plusieurs chantiers privés et publics. La perturbation de la chaîne d'approvisionnement et la restriction des déplacements des employés, qui sont en majorité issus de régions lointaines, ont fortement impacté le secteur comme le montre la baisse de la consommation de ciment, baromètre de l'évaluation de l'état de la santé du secteur. Selon les statistiques de l'association professionnelle des cimentiers, **cette consommation a chuté de 55,5% au mois d'avril**, considérée comme la plus forte baisse jamais enregistrée dans l'histoire du Maroc. Au niveau de la région Fès-Meknès, **80% des sociétés du secteur ont arrêté définitivement leurs activités**, tandis que 20% majoritairement des très petites structures ont déclaré être en arrêt temporaire. La crise que traverse ce secteur domestique, qui compte beaucoup d'activités informelles opérant de façon directe et indirecte, ainsi que des activités industrielles (fer, béton,...), et d'autres services d'études et d'architecture, peut avoir des effets d'entraînement multidimensionnels, notamment sur le

¹⁷ Délégation régionale du commerce et d'industrie 2018

marché de l'emploi, d'autant qu'il s'agit de l'un des secteurs qui pâtit le plus du rallongement des délais de paiement. Néanmoins, la relance post Covid-19 des chantiers d'infrastructures programmés par l'Etat, la reprise des projets privés et surtout la performance des ventes de ciment réalisée tout au long de l'année 2019 et début 2020, rassurent les professionnels sur l'avenir du secteur, en termes de croissance et de maintien des emplois.

Impact sur le tourisme

La région Fès-Meknès affiche l'ambition de se positionner comme une destination touristique de premier ordre, notamment grâce à la richesse de son patrimoine culturel, mais également de par la diversification de son offre : golf, montagne, stations thermales, etc. Elle mise sur sa capacité d'accueil de **385 établissements d'hébergement touristiques classés**, toutes catégories confondues, avec **19.400 lits**¹⁸. A Fès, le nombre de nuitées enregistrées durant les 8 premiers mois de 2019 était de l'ordre de 708.681 avec une hausse de 2%, selon l'observatoire national de tourisme. La région a vu son image de marque comme destination du tourisme médical s'embellir avec l'inauguration du complexe thermal Vichy, un projet du spécialiste français Vichy

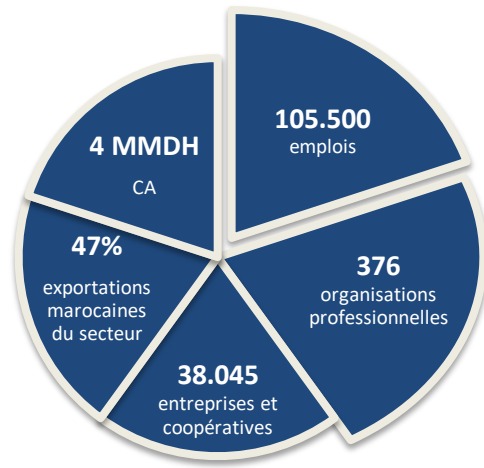
Spa International, qui repositionne la région au rang du tourisme de luxe. Côté trafic aérien, l'aéroport Fès-Saiss occupe la **4ème place au niveau national**, accueillant durant l'année 2018, 1.309.481 passagers soit une hausse de 17% par rapport à 2017.

La pandémie Covid19 a secoué le secteur bien avant sa propagation sur le territoire national, avec une baisse de 10% durant les deux premiers mois de 2020 suite à l'effondrement du marché chinois, la déclaration du couvre-feu sanitaire et les restrictions de déplacements mises en place depuis le 20 mars dernier. Au niveau national, la Confédération Marocaine du Tourisme a estimé à **33 milliards de DH la perte de chiffre d'affaires** du secteur, une défaillance potentielle de **8.500 entreprises** et **500.000 postes d'emplois menacés**. Au niveau régional, le collectif des associations professionnelles touristiques de la région a annoncé une **baisse du chiffre d'affaires du secteur de 65% durant le mois de mars et de 100% pour le mois d'avril**, avec des **prévisions de perte d'environ 75% du CA pour l'année 2020 et 49% pour l'année 2021**.

La région enregistre selon les professionnels un **taux d'arrêt de 100%**, ce qui signifie qu'un hôtel fermé est un hôtel quasiment

¹⁸ Délégation régionale du tourisme 2019

condamné, situation qui peut s'aggraver en l'absence de visibilité et la forte exposition de ce secteur aux risques exogènes. Le Conseil Régional du Tourisme a lancé une étude en mai pour mesurer l'impact du Covid-19 sur le secteur, étude dont les résultats seront publiés début juin et qui permettra de repenser les fondements du secteur et mener à un plan d'actions ciblant sur le court terme le marché national.



Chiffres-clés de l'artisanat au niveau de la région (DRA)

Impact sur l'artisanat

L'artisanat est l'un des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois dans la région Fès-Meknès avec **105.100 artisans recensés**. Ce secteur constitue une **source de revenus pour plus de 260.000 personnes**, soit plus de 27% de la population de l'ancienne médina. La ville de Fès concentre 9% des artisans du Maroc, Meknès et Taza respectivement 3% et 0,6%. C'est un secteur porteur qui présente un potentiel de production important, matérialisé par la diversité de ses activités : céramique, tapisserie, poterie, vannerie, argenterie, cuivre, maroquinerie, etc.

Néanmoins, ce secteur est miné par de nombreux problèmes :

- Economiques en raison de la concurrence déloyale du secteur informel et des produits chinois ;
- Sociaux en l'absence de couverture sociale et médicale pour les artisans ;
- Financiers et juridiques en raison de la difficulté d'accès aux offres de financement et l'absence d'une définition claire du statut de l'artisan.

Ce climat de morosité prédominant dans le secteur s'est accentué avec les mesures de confinement prises par l'Etat, qui ont eu un impact direct sur le quotidien des artisans, dont la majorité n'est affiliée ni à la CNSS ni au RAMED. Ces derniers se sont retrouvés dans l'incapacité de commercialiser leurs produits en l'absence d'alternatives de circuits de distribution et de canaux de ventes.

3. Propositions pour la relance économique régionale

Au vu de la forte dépendance de l'économie marocaine des échanges avec l'Union Européenne, l'activité économique du Royaume sera inévitablement impactée par le repli de la croissance européenne. Selon une note¹⁹ sur les impacts économiques du Covid-19 au Maroc publiée par la section commerciale de la délégation de l'Union Européenne au Maroc le 26 mars 2020, **l'UE représente plus de 58% des exportations marocaines, 59% du stock d'IDE, 70% des recettes touristiques et 69% des transferts des MRE.** L'économie marocaine doit donc profiter de cette période de transition pour se réinventer, se renouveler et adopter de nouvelles stratégies.

Les scénarii de dé-confinement dépendent de l'évolution de la situation pandémique du pays. Tandis que les spécialistes prévoient trois scénarios de sortie de crise, la reprise ne peut aboutir sans le lancement de signes positifs à l'ensemble des agents économiques. Ces signes devront être capables d'instaurer la confiance entre un Etat stratège qui intervient dans le circuit économique, à travers une politique budgétaire expansionniste, et un secteur

privé déboussolé par les retombées de la pandémie. Selon une déclaration du Ministre de l'économie des finances et de la réforme de l'administration accordée au site économique « ECOACTU » le 4 mai, « Il n'y a pas de place à l'austérité, mais à la mobilisation, à la solidarité et à la responsabilité ».

L'impact ressenti au niveau régional dans les secteurs d'activités les plus importants peut être amorti à travers une batterie de mesures et d'actions concrètes sur le court et le moyen terme. Dans le cadre de ses nouvelles missions définies par la loi 47.18, le CRI doit participer de manière active à la relance de l'économie régionale, en tant que **facilitateur de l'acte d'investir, accompagnateur des entreprises et fédérateur de l'écosystème entrepreneurial.** Le CRI-FM a ainsi élaboré des propositions pour la relance de l'économie régionale, s'articulant autour de trois axes principaux :

- **Actions d'accompagnement** destinées à aider l'entreprise à éviter la défaillance, à amortir le choc provoqué par la crise Covid-19, préparer la relance de l'activité et créer un nouveau climat d'entreprendre ;

¹⁹ Note sur les impacts économiques du Covid-19 au Maroc publiée par la section commerciale de la délégation de l'Union Européenne au Maroc le 26 mars 2020

- **Actions de contribution et d'enrichissement aux plans sectoriels** élaborés au niveau national et déployés au niveau régional ;
- **Actions de pilotage et de suivi** qui visent à coordonner les mesures prises par les principaux acteurs de la région (secteur public, secteur privé, tissu associatif...) afin d'assurer leur opérationnalisation effective et la réussite de leur déploiement.

A. Actions d'accompagnement



Impact sur l'entreprise et le climat des affaires

<u>Intitulé de l'action</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Acteurs concernés</u>	<u>Echéance</u>
Prioriser la TPME régionale dans la commande publique	Permettre à la TPME régionale de soulager sa trésorerie et développer son réseau et ses références	Administrations et EEP	Court terme (T3 2020)
Renforcer le dispositif juridique pour l'accès aux marchés publics par les AE/PME/Coopératives	Inciter les administrations à appliquer les dispositions du décret 2.19.69 relatif à l'accès aux marchés publics des AE/PME et coopératives	Ministère des finances et de la réforme de l'administration	Moyen terme (T1 2021)
Piloter le comité de suivi des délais de paiement	Réduire les délais de paiement pour assouplir la trésorerie des entreprises et inciter les acteurs publics à passer des commandes avec les entreprises locales	CRI / CGEM/TR	Court terme (T2 2020)
Relancer les travaux du comité régional du climat des affaires (suspendu depuis plus de deux ans)	Mettre en place le cadre incitatif favorisant l'investissement régional et améliorer le climat des affaires	CRI/CGEM	Court terme (T2 2020)
Renforcer les effectifs du guichet unique de création d'entreprises du CRI et lancer la plateforme d'e-crédation	Mettre en place les ressources humaines nécessaires pour répondre à l'augmentation attendue du flux de demandes de création d'entreprises, en assurant une bonne qualité de service (respect des délais, etc.)	CRI/Ministère de l'intérieur/OMPIC	Court terme (T2 2020)
Assister la PME dans la mise en place de plans de continuité d'activité, à travers la constitution d'une cellule composée d'experts	Aider la PME à mettre en place un plan de continuité d'activité et développer de nouvelles procédures de gestion	CRI/ CGEM/OPCA	Court terme (T3 2020)
Mettre en place un guide pratique au profit des entreprises sur les procédures de traitement des difficultés (livre 5 du code de commerce)	Mettre à la disposition des entreprises le dispositif juridique récemment entré en vigueur sur le traitement des difficultés des entreprises pour les sauver et préserver les emplois	CRI/Ordre des avocats	Court terme (T2 2020)

Accompagner la TPE dans le développement d'une base de connaissances relative à la gestion financière et le management de risques	Permettre à la TPE de développer les acquis nécessaires de gestion financière et de gestion de crise	CRI/Réseau associatif /OPCA	Moyen terme (T1 2021)
Lancer la plateforme digitale du PIAFE	Assurer le suivi du déploiement du programme PIAFE et la réalisation des projets de la TPME	CRI/ Ministère de l'Intérieur	Court terme (T3 2020)
Lancer une campagne de communication digitale ciblée au profit des entrepreneurs de la région	Informers les entrepreneurs sur les produits existants et mis en place à leurs profits comme le PIAFE/DAMAN OXYGENE	CRI	Court terme (T2 2020)
Lancer une plateforme digitale de coaching des entrepreneurs	Coachers les porteurs de projets sur les bonnes pratiques entrepreneuriales (plateforme MICROLABS en cours de test)	CRI/Cabinet externe/OFPPT	Court terme (T4 2020)
Développer un réseau régional de Business Angel	Développer des nouvelles solutions de financement : les réseaux de BA existent au Maroc mais seulement dans la région de Casa-Settat	CRI/ GPBM/CGEM	Court terme (T4 2020)
Mettre en place un observatoire de la TPME	Suivre les TPME en difficulté et proposer des solutions ad-hoc efficaces	CRI/CGEM/Confédération TPE-PME	Court terme (T3 2020)
Mettre en place un réseau de partenariat avec les universités (publiques et privées) pour créer un écosystème entrepreneurial	Créer un écosystème entrepreneurial favorisant l'échange, le partage et la recherche	CRI/USMB/UMI/UEMF/UPF	Moyen terme (T1 2021)
Organiser des rencontres avec les professionnels des secteurs les plus impactés par le Covid-19 (webinaires, etc.)	Récolter le feedback des acteurs concernés sur les problèmes rencontrés dans les secteurs sinistrés et étudier des pistes de relance/développement	CRI/CR/CICS/CGEM	Court terme (T3 2020)
Réaliser un film institutionnel qui expose les potentialités de la région	Promouvoir l'investissement dans la région	CRI/CR	Moyen terme (T1 2021)
Réaliser un sondage auprès des entreprises concernant la relance	S'informer sur les intentions et les décisions des chefs d'entreprise pour la phase post-covid19 en termes d'investissement, de recrutement, de croissance	CRI/CGEM	Court terme (T4 2020)
Ouvrir de nouvelles annexes du CRI dans la région	Offrir un service de proximité aux investisseurs	CRI/Ministère de l'Intérieur	Court terme (T4 2020)
Constituer une banque de projets régionale	Attirer les détenteurs de capitaux et promouvoir l'investissement dans la région	CRI/CGEM/ services déconcentrés	Court terme (T4 2020)



Impact sur le marché de l'emploi

<u>Intitulé de l'action</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Acteurs concernés</u>	<u>Echéance</u>
<i>Créer un fonds de gestion de crise alimenté par le Conseil de la Région et le fonds de lutte contre la pandémie de COVID-19, consacré aux employés licenciés ou les nouveaux lauréats arrivés sur le marché de travail</i>	<p>Baisser le coût du travail, assurer une compétitivité coût pour l'entreprise et lutter contre le chômage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les licenciés qui veulent lancer leur propre business : octroi d'un crédit d'honneur pour le démarrage d'un nouveau business sans dépasser 40.000 DH ▪ Pour les nouveaux lauréats : prise en charge du salaire et charges sociales pour une durée d'une année par les entreprises qui ont gelé les embauches, en contre partie de leur titularisation après cette durée 	CRI/CR/ANAPEC/CT	Court terme (T4 2020)
<i>Lancer un programme de promotion de l'employabilité</i>	<p>Ce programme à caractère régional ciblera les licenciés désireux se lancer dans l'entrepreneuriat, mais qui n'ont pas l'expérience requise dans des domaines précis. Le programme sera axé sur des formations pointues dans des domaines liés au montage de projet et leurs métiers tout en leur assurant des stages de perfectionnement de 3 à 6 mois, ce programme sera financé par le fonds de crise</p>	CRI/GPBM/ANAPEC /OFPPT/ INDH/CGEM	Court terme (T4 2020)
<i>Identifier les emplois les plus impactés par la crise et proposer des plans de formation/reconversion auprès des populations ciblées</i>	<p>Disposer d'une base de données des profils des secteurs les plus sinistrés par la crise et former les travailleurs licenciés dans le cadre d'une reconversion</p>	CRI/Délégation régionale de travail/OFPPT	Court terme (T3 2020)

<p>Organiser des hackathon autour de l'innovation dans les secteurs les plus impactés par la crise (tourisme, commerce, etc.)</p>	<p>Promouvoir l'emploi auprès des jeunes (lauréats d'écoles, universités, centres de formation professionnels) et venir en aide aux secteurs sinistrés à travers des projets portant des nouvelles solutions innovantes. Le prix pour le meilleur projet sera une contribution financière du fonds de crise pour la réalisation du projet</p>	<p>CRI/ CR/INDH/GPBM/ANAPEC</p>	<p>Court terme (T3 2020)</p>
<p>Mettre en place des incubateurs ou des accélérateurs de start-ups</p>	<p>Encourager la création de nouveaux business et de nouveaux emplois dans le secteur du digital. Les solutions digitales développées par les startups ont permis dans de nombreux pays d'endiguer l'effet de la pandémie et créer des nouveaux emplois.</p>	<p>CRI/USMB/UMI/UEMF/UPF</p>	<p>Court terme (T4 2020)</p>

B. Actions de contribution aux plans sectoriels

Le CRI-FM pourra accompagner les services déconcentrés dans l'enrichissement des plans d'actions sectoriels en cours d'élaboration et contribuer à leur déploiement au niveau régional. Ci-dessous une liste non exhaustive de propositions du CRI-FM pour la contribution à la relance des principaux secteurs de la région :

Tourisme
Réaliser une étude (sondage) concernant les intentions de voyage des Marocains pour 2020 et leurs besoins/attentes
Réaliser une cartographie des sites d'accueil dans la région (auberges, fermes pédagogiques et touristiques, maisons d'hôtes, lacs, golfs, spas...) et lancer des campagnes promotionnelles multicanales
Dédier une partie du fonds spécial de gestion de crise pour venir en aide aux professionnels du tourisme (notamment les guides touristiques de l'ancienne médina, les professionnels dans le rural, etc.). La subvention pourra aussi couvrir une partie des frais d'hébergement et restauration (20 à 30%) pour permettre le lancement d'offres promotionnelles
Proposer une nouvelle offre éco touristique régionale et améliorer la qualité des infrastructures touristiques existantes (montagnes, forêts, lacs, thalasso, etc.)

Développer de nouvelles liaisons aériennes depuis Fès vers les destinations à fort potentiel, notamment en Afrique (tourisme religieux de la Tijania) et mettre en place les mesures incitatives régionales (subventions de la région auprès des compagnies aériennes, etc.)

Artisanat

Mettre en place les mesures nécessaires (couverture sociale et médicale) afin d'inciter les artisans à adhérer au régime de l'autoentrepreneur

Accompagner les artisans dans la digitalisation de la commercialisation de leurs produits (mise en place d'une plateforme régionale pour l'ensemble des artisans intéressés)

Lancer une campagne de communication/sensibilisation ciblée au profit des artisans de la région concernant le PIAFE (+ roadshow)

Industrie

Encourager les industriels à développer une chaîne d'approvisionnement régionale et à sourcer en local les matières premières entrant dans la production des produits semi-finis ou finis

Créer un fond régional pour financer la recherche et l'innovation dans des niches afin de créer des champions régionaux. (exemple de l'industrie pharmaceutique)

Accompagner les PME à mettre en place un Système de Management de Qualité (SMQ) afin d'instaurer les bonnes pratiques de gestion et améliorer leur productivité

Commerce et services

Mettre en place les mesures nécessaires (couverture sociale et médicale) afin d'inciter les commerçants à adhérer au régime de l'autoentrepreneur

Lancer nouvelle version du programme RAWAJ dédiée principalement aux activités de commerce et services sinistrés par le Covid-19

Mettre en réseau les TPME afin d'encourager la collaboration régionale et la fourniture de services packagés

Mettre à disposition des commerçants et prestataires de service les kits de protection sanitaires nécessaires à leurs activités avec des prix préférentiels

C. Actions de pilotage et suivi

L'opérationnalisation des actions proposées dans le cadre d'un plan de relance de l'économie régionale doit être assurée par des **organes de gouvernance, de veille et d'assistance** :

Gouvernance

Un comité de suivi des actions du plan de relance régional présidé par M. Le Wali et composé de toutes les parties prenantes impliquées dans ce plan notamment le CRI

Veille

Une cellule de veille dont la mission est d'identifier les risques inhérents à la crise actuelle et proposer des scénarii de reprise en fonction de l'évolution de la situation. Ladite cellule doit être composée de représentants du secteur privé, public et d'experts (santé, économie, etc.).

Assistance

Le tissu associatif à un rôle à jouer dans cette crise, notamment celles agissant dans l'entrepreneuriat. Un réseau associatif devra être créé pour apporter l'assistance opérationnelle aux acteurs impactés, notamment les TPE

Par ailleurs, une **cellule scientifique** composée d'universitaires et d'experts pourra assister et appuyer les travaux de ces organes, à travers des études ou l'animation de cycles de conférence-débats sur des thématiques en rapport avec la santé, la sociologie, l'économie, etc. L'output de ces travaux devra être présenté sous forme de recommandations à mettre à la disposition de l'organe de gouvernance.

Conclusion

L'économie d'aujourd'hui avec toutes les théories qui ont dominé la pensée économique depuis des décennies, va probablement muter en profondeur, et nous allons assister à l'émergence d'un nouveau paradigme et à une démondialisation des économies. Un grand nombre de spécialistes appellent l'Etat à engager des montants colossaux variant de **100 à 200 milliards de DH** financés par un déficit budgétaire pour sauver l'économie, avec des injections massives de la monnaie, connues dans le jargon monétaire comme « la planche à billets », avec pour objectif de stimuler la consommation, l'investissement et in fine la croissance.

Dans un article publié par le cabinet McKinsey intitulé « *The future is not what it used to be: Thoughts on the shape of the next normal* » publié le 14 avril 2020, sept éléments importants ont été identifiés par des experts pour poser les jalons d'une économie mondiale nouvelle. Nous en avons retenu trois que nous jugeons pertinents et adaptés pour la relance de notre économie :

1) Développement de l'économie sans contact

Le e-commerce, la télémédecine et l'automatisation ont réalisé des augmentations d'activités qui ont atteint dans certains pays les 200% durant la période de crise.

2) Modification des structures de l'industrie, du comportement des consommateurs et des positions sur le marché

Dans le secteur de l'automobile par exemple, les entreprises se sont appuyées sur des chaînes d'approvisionnement mondiales « juste à temps ». Celles-ci seront contraintes de modifier leurs modèles afin que la **continuité de l'approvisionnement soit tout aussi valorisée que le coût et la rapidité de mise sur le marché**. De plus, il pourrait y avoir des changements durables dans les attitudes des consommateurs à l'égard de la distance physique, de la santé et de la vie privée. L'inquiétude quant à la possibilité de vivre d'autres événements de type « cygne noir » pourrait changer la façon dont les consommateurs abordent la sécurité financière - économiser plus et dépenser moins.

3) Plus d'intervention du gouvernement dans l'économie

Les gouvernements du monde entier ont annoncé des plans de relance de plus de 10 milliards de dollars, l'équivalent de 8 plans Marshall. La majorité des dépenses se concentre sur trois aspects : répondre aux besoins fondamentaux des citoyens, préserver les emplois et aider les entreprises à survivre.

Au Maroc, et suite aux Hautes Orientations Royales, le CVE a mis en place un fonds d'affectation spécial pour la lutte contre la pandémie. Initialement doté de 10 milliards DH, il atteint aujourd'hui **34 milliards DH**, démontrant ainsi la solidarité et la mobilisation des pouvoirs publics et des partenaires afin de lutter contre les effets de cette crise inédite. Au-delà du volet sanitaire, ce dispositif a aussi pour objectif de soutenir l'économie nationale, à travers le financement d'une batterie de mesures pour accompagner les secteurs les plus vulnérables aux chocs induits par le Covid-19 :

- **Suspension du paiement des charges sociales (cotisations CNSS) jusqu'au 30 juin 2020, ainsi que la mise en place d'une indemnité de 2.000 DH net par mois ;**
- **Report des échéances bancaires des mois de mars, avril, mai et juin 2020 ;**

- **Activation d'une ligne supplémentaire de crédit de fonctionnement octroyée par les banques et garantie par la CCG. Ce nouveau mécanisme de garantie a été nommé DAMANE OXYGENE ;**
- **Crédit à taux 0% pour les AE pour un montant qui peut aller jusqu'au 15.000 DH ;**
- **Suspension des ATD et des contrôles jusqu'à nouvel ordre ;**
- **Report des déclarations fiscales et du paiement de l'impôt du 31 mars jusqu'à fin juin 2020.**

Ces mesures étalées sur une période de quatre mois ont permis d'apporter une première réponse efficace en réaction à la crise Covid-19. Néanmoins, ces effets s'atténueront après la reprise. En effet, les premières projections de reprise parlaient d'une courbe en V. Or pour la première fois, le FMI a commencé à envisager une courbe de reprise en U. Aujourd'hui, avec l'étalement de la pandémie, **ce sont des scénarii avec une courbe en L qui sont d'ores et déjà envisagés**, avec un rallongement de la crise sur plus d'une année.

A cet effet, et en l'absence de visibilité sur l'avenir de la pandémie et même s'il est encore tôt pour tracer les contours du monde d'après crise, il est important de préparer un plan de relance national qui

tire les leçons des effets de la crise et de la situation de l'économie mondiale à travers :

Volet financier

- Allouer une importante enveloppe budgétaire pour la relance de l'économie d'un montant de 50 milliards de DH.
- Accorder des subventions directes aux entreprises les plus touchées par la crise.
- Donner un nouveau souffle au chantier de la régionalisation à travers l'opérationnalisation du fonds régional de solidarité.

Volet économique

- Soutenir la demande des acteurs économiques à travers des exonérations fiscales.
- Améliorer la compétitivité coût des entreprises .
- Orienter les investissements vers les secteurs créateurs d'emplois pour in fine créer un effet d'entraînement.
- Mettre des dispositifs spéciaux pour attirer les investissements de la diaspora.
- Créer un corridor industriel pour s'inscrire dans la chaîne de valeur mondiale (création de valeur).

Volet institutionnel

- Créer un statut de l'étudiant chercheur, qui permet à son porteur d'être rémunéré et primé selon les travaux réalisés pour inciter les étudiants à s'orienter vers la recherche et l'innovation
- Accorder une importance particulière aux secteurs de l'enseignement et la santé notamment en matière d'investissement dans les infrastructures et la recherche scientifique.
- Accélérer l'instauration du système de déconcentration.
- Encourager la digitalisation (économie de savoir).
- Renforcer la coopération Sud-Sud.
- Accélérer la mise en place du registre social unifié.

Avec le lancement du chantier de la régionalisation, **la région est devenue un acteur clé du développement territorial** et dispose du potentiel pour créer de la richesse. La pandémie Covid-19 aura un impact fort sur l'économie nationale, et les séquelles se feront sentir sur le court, moyen et long terme. Cette crise donne l'opportunité aux acteurs régionaux de repenser leur action dans un cadre de synergie et de coopération pour réussir à trouver des solutions innovantes face à cette situation inédite. **Le CRI, de par les missions qui lui sont assignées, est appelé à jouer un rôle pivot dans le cadre de la relance économique régionale** en étant à l'origine d'initiatives innovantes, en accompagnant les entreprises en difficulté, en améliorant le climat des affaires et en assurant la coordination des actions des acteurs régionaux.